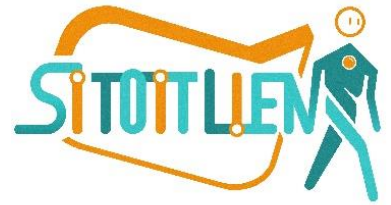




Être humain !



Mairie de
.....
.....
.....

Maxéville, le 27 février 2019

Madame, Monsieur le Maire,

Vous le savez mieux que quiconque, un toit digne et sain c'est la garantie d'une sécurité et d'un bien-être pour chacun, mais aussi l'assurance d'une meilleure santé et d'une éducation plus sereine pour les enfants.

Toutefois, votre engagement quotidien au sein de votre commune vous conduit sans aucun doute à rencontrer des personnes et des familles fragilisées vous faisant part de préoccupations voire de **dangers potentiels liés à leur logement, devenant une menace et un facteur d'isolement.**

En France, de nombreuses personnes vivent encore dans des logements non décents ou insalubres. Ils seraient entre 900 000 et 1 300 000 aujourd'hui, soit 420 000 à 600 000 logements. En Meurthe-et-Moselle, le parc privé potentiellement indigne (PPPI) était de plus de 12 860 logements selon les dernières données FILOCOM Anah DREAL au 01.01.13.

Les récents évènements à Marseille sont venus nous rappeler que le mal logement peut tuer !

Ils ont aussi mis en lumière la **nécessité absolue d'agir contre les marchands de sommeil et de faire de la lutte contre l'habitat indigne, une priorité.**

Le 21 janvier dernier les ministres de la Justice (Nicole Belloubet) et de la Cohésion des territoires, chargé de la ville et du Logement (Julien Denormandie) ont annoncé un plan pour sanctionner les marchands de sommeil avec des moyens supplémentaires pour rendre l'arsenal juridique plus efficace, parlant même de mise en place de groupes locaux de traitement de la délinquance consacrés à la lutte contre l'habitat indigne.

Si le gouvernement entend mettre en place une réforme profonde dans le secteur du logement, il est indispensable d'agir pour ceux (locataires ou propriétaires occupants), vivant dans des conditions humainement inacceptables.

C'est à ce titre que nous vous écrivons aujourd'hui.

Vous connaissez l'engagement de la Fondation Abbé Pierre en faveur du logement des personnes défavorisées mais aussi des associations qu'elle soutient comme SI TOIT LIEN, reconnue d'intérêt général à caractère social, et ayant vocation à favoriser la solidarité et l'inclusion par des missions autour de l'habitat et de la citoyenneté.

Sans relâche et avec détermination, nous nous battons pour que des situations de mal logement cessent et pour que les femmes, hommes et enfants victimes de ce type de fléau soient reconnus dans les troubles qu'ils ou elles ont subi.

Nous mettons en place des accompagnements spécifiques, individuels ou collectifs pour favoriser l'accès aux droits et à un logement décent. Nous soutenons des opérations de rénovation de l'habitat dans le cadre du programme national « SOS TAUDIS ». Des opérations de sensibilisation des collectivités, des professionnels sociaux et de santé, mais également à destination des familles sont menées pour rappeler les procédures, méthodes, droits et devoirs mais aussi les bons gestes (Savoir Habiter) pour contribuer à réduire l'impact du mal-logement.

Aujourd'hui et par ce courrier, la Fondation Abbé Pierre et l'association SI TOIT LIEN, sollicitons votre concours pour contribuer à éradiquer ce phénomène dangereux pour les personnes concernées et coûteux pour les collectivités et l'Etat.

Au-delà de votre action nécessaire et de l'usage de vos pouvoirs de police sanitaire en tant que maire, vous savez sans nul doute vous appuyer sur des procédures concrètes et vous faire accompagner si besoin par les services de l'Etat.

Cependant, des propriétaires « indéclicats » louant sciemment des logements indignes, font obstruction et prennent des mesures dilatoires renforçant les difficultés des personnes fragilisées ou défavorisées. Ceci est intolérable et doit être stoppé !

Malgré vos efforts, vous ne sauriez agir seul.

Aussi, dans un esprit de confiance et de responsabilité, nous vous proposons de porter à notre connaissance toutes situations de mal logement sur votre commune où des problématiques perdurent en raison d'un blocage, d'un refus d'agir de la part de propriétaires voire d'une non-mobilisation des ménages concernés (entraves à des travaux par exemple).

Cette volonté d'action profonde contre le mal-logement permettra de mettre en œuvre une dynamique vertueuse à laquelle nous pourrons apporter ensemble des réponses adaptées et constructives.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter via les coordonnées figurant au bas de ce courrier sans que cela n'implique de dépense pour votre commune. Nous pourrons également vous exposer de vive voix notre démarche et notre expérience dans ce domaine.

Pour que notre territoire ne connaisse pas une situation où un toit protecteur devient destructeur, votre contribution est essentielle.

Vivre dans un logement digne, c'est l'une des clés d'une vie plus sereine pour nos concitoyens, c'est aussi un droit fondamental.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions de votre attention et de votre engagement et vous assurons de nos solidaires et citoyennes salutations.

Pour la Fondation Abbé Pierre
Véronique ETIENNE
Directrice de l'Agence Grand Est



Pour l'association SI TOIT LIEN
Marc SAINT DENIS
Président



Association SI TOIT LIEN
5 rue Alfred Kastler
54320 MAXEVILLE

Tel : 06 62 17 72 79 – 06 58 96 71 76
contact@sitoitlien.fr
www.sitoitlien.fr